

Commune de Monts-de-Randon

dossier n° DP 048 127 26 A0012

date de dépôt : 2 juin 2026

demandeur : YOLICO ENERGIE

pour : **installation de 7 panneaux photovoltaïque
sur toiture**

adresse terrain : **Village, à Saint-Amans**

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune**

Le maire de la commune de Monts-de-Randon certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable déposée par la société YOLICO ENERGIE représentée par Monsieur COHEN Yoni, enregistrée sous le numéro **DP 048 127 26 A0012** pour le projet ci-dessus référencé.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait le 17 juin 2026,

Le Maire,
Francis SAINT-LEGER

